

## Echos des écoles : Les élèves de l'Ecole de Vieux-Fumé expliquent comment recycler les piles.



L'école publique de Vieux-Fumé (Calvados) est constituée de 3 classes : maternelle / CP-CE1 / CE2-CM1-CM2. Tous les élèves sont sensibilisés aux gestes du tri pour "éviter de polluer la nature et les sols". Les piles ne font pas exception aux consignes de tri de l'école. En effet, elles contiennent des métaux (nickel, cadmium, mercure, plomb, fer, zinc ou lithium) et sont extrêmement toxiques.

### Comment participer au recyclage des piles ?

Il faut déposer les piles dans un lieu de collecte qui en assure le ramassage par des entreprises spécialisées capables de les recycler.

### Où trouver un lieu de collecte ?

Certains magasins participent à ces actions, de plus en plus de mairies mais aussi d'écoles. Vous pouvez aussi déposer vos piles usagées à l'école de Vieux-Fumé.

### Que fait-on à l'école ?

À l'école, nous collectons les piles et batteries usagées : apportez vos piles et batteries usagées à l'école et déposez-les dans la battribox (voir photo ci-dessus).

### Comment le recyclage s'effectue-t-il ?

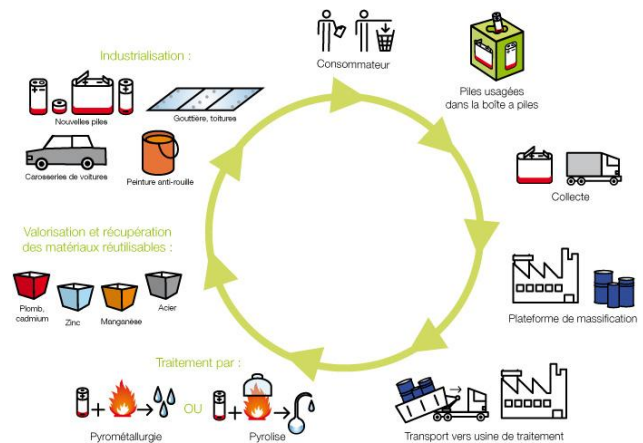
Le tri : on sépare l'enveloppe (plastique le plus souvent) des éléments de la pile.

La neutralisation : on plonge les piles dans de l'eau. On fait passer de l'électricité dans le bac (électrolyse) afin de décharger totalement les piles.

Le broyage : les piles sont conduites par un tapis roulant vers le broyage, d'abord grossier puis fin sous forme de poudre.

Traitement : Les piles sont chauffées (des centaines de degrés) par pyrolyse ou pyrométallurgie pour éliminer ou réduire la toxicité du produit.

Valorisation : après lavage, les différents matériaux réutilisables sont séparés par magnétisme (aimant) pour être réutilisés dans l'industrie.



Ces réponses ont été formulées par la classe de CE2-CM1-CM2 avec l'aide de leur instituteur.